



Vente d'un bien immobilier entre 2 propriétaires

Par **Nabema**, le **20/12/2016** à **00:14**

Bonjour,

Nous sommes 2 amies qui avons acquis un appartement en commun il y a 25 ans environ et que nous occupons encore à l'heure actuelle.

Aujourd'hui, je voudrais vendre cet appartement mais ma copropriétaire s'y refuse catégoriquement.

Peut elle juridiquement m'en empêcher et si "non" que dois je faire ou existe t'il un organisme qui me rachèterait ma part ?

Merci d'avance pour votre aide.

Bonne soirée.

Nabema

Par **Lag0**, le **20/12/2016** à **08:01**

Bonjour,

Votre amie peut tout à fait refuser de vendre "à l'amiable".

En revanche, le code civile vous donne, à vous, le droit de ne pas rester dans l'indivision.

Si pas d'accord possible avec votre co-indivisaire (et non copropriétaire), il va vous falloir saisir le TGI pour obtenir cette vente.

Par **Nabema**, le **20/12/2016** à **16:04**

Bonjour Lago,
Merci de m'avoir répondu.
Comment sortir d'une indivision ? Ca serait l'idéal de vendre ma part mais à qui et comment ?
Nabema

Par **morobar**, le **20/12/2016 à 16:48**

Bjr,
Pour sortir d'une indivision dans la situation que vous exposez:

- * prendre un avocat
- * saisir le TGI
- * attendre 2 ou 3 ans
- * fixer un prix pour la vente aux enchères publiques.